Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 029-242900702-20260625-C_2026_06_25_07-DE

17 rue Raymonde Folgoas Guillou
CS 82035
29122 PONT L'ABBÉ CEDEX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Convoqué par lettre du 19 juin 2026, le conseil de communauté s'est réuni au siège à PONT-L'ABBÉ sous la présidence de Monsieur Stéphane LE DOARÉ, président.

Le jeudi 25 juin 2026 à 18 h 00.

Sont présents :

M. Stéphane LE DOARÉ, **président,**

Mme Sonia BORDET, M. Éric JOUSSEAUME, M. Philippe KERAËL, M. David LE BERRE, M. Yannick LE MOIGNE, M. Christian LOUSSOUARN, Mme Nathalie PÉRON, M. Jean-Luc TANNEAU, **vice-président(e)s,**

M. Yves CANEVET, Mme Christine CORFMAT, M. Sylvain COSNARD, M. Pierrick COTTO, M. Kévin CRENN, M. Gilles DELELIS, Mme Marie-Claire DUPONT, Mme Victoire FOLGOAS, M. Pascal FRANCHET, Mme Murielle GUIZIOU, M. Yann HIRIART, Mme Marie-Pierre LAGADIC, M. Anthony LE BEC, M. Didier LE BLEIS, M. Loïc LE FUR, Mme Catherine LE FUR DEVINCK, Mme Brigitte LE GALL-LE BERRE, M. Daniel LE PRAT, M. Hervé LE TROADEC, M. Jean-Daniel MAO, M. Johny MEUR, M. Laurent MOTREFF, Mme Carole ROPERT, M. Jean SCEBALT, Mme Nelly STÉPHAN, Mme Audrey STRUILLOU, **conseiller(e)s communautaires.**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Matthieu BEREHOUC à M. Stéphane LE DOARÉ
Mme Nathalie CARROT-TANNEAU à M. Daniel LE PRAT
Mme Sophie COSSEC à Mme Marie-Pierre LAGADIC
M. Ronan CRÉDOU à Mme Nelly STÉPHAN
Mme Audrey DI MARINO à Mme Marie-Claire DUPONT
Mme Valérie DRÉAU à M. Laurent MOTREFF
Mme Laure LEFEUVRE à M. Christian LOUSSOUARN
M. Gaétan MARBLÉ à M. David LE BERRE
Mme Christel RIBEIRO à M. Yves CANEVET

Absents excusés :

M. Stéphane DAOULAS

Assistent également à la réunion :

Mmes BÉDART, LOC'H et ROPARS, MM. DUBOURG, GAUTHIER, PIMENTEL, LE BERRE ET PEREZ, agents de la collectivité

Secrétaire de séance : Sonia BORDET

Nombre de conseillers :

En exercice	45
Présents	35
Votants	44

Date de la convocation : 19 juin 2026
Date d'affichage : 19 juin 2026
Date d'expédition du rapport : 19 juin 2026

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 029-242900702-20260625-C_2026_06_25_07-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD	
Conseil communautaire du 25 juin 2026	N° Acte : C-2026-06-25-07
Objet : Convention de prestation d'entretien des locaux du back office de l'office de tourisme communautaire	Classification : 1.3 – Conventions de mandat

Le personnel du back-office de l'office de tourisme communautaire va emménager dans de nouveaux locaux, situés 12a rue Charles Le Bastard à Pont-L'Abbé, à compter du 20 juillet 2026.
16 salariés seront présents sur site.

L'office de tourisme ne disposant en interne de ressources pour réaliser les fonctions d'entretien des locaux, il est proposé de mutualiser cette activité avec la CCPBS.

La convention de prestation de services intègre uniquement le coût-agent soit 6 292 € HT par an. Le matériel et les consommables sont facturés directement à l'office de tourisme.

Le temps de travail (entretien des bureaux, salle de réunion, salle de pause et sanitaires) est estimé à 5 h par semaine réparties sur 3 jours :

- Lundi 10 h -11 h
- Mardi 11 h 30 - 13 h 30
- Jeudi 11 h - 13 h

Cela correspond à 0,16 ETP.

Par ailleurs, seront directement facturés par les fournisseurs et prestataires à la SPL, l'investissement de base en équipements de travail (équipements de nettoyage, chariot de ménage, aspirateur avec sacs) ainsi qu'un prévisionnel annuel de consommables, produits d'entretien et nettoyage de la vitrerie.

Vu la convention de prestation d'entretien des locaux présentée en annexe ;

Considérant la nécessité d'entretien des locaux de l'office de tourisme communautaire ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve le projet de convention tel que présenté en annexe ;
- autorise Éric JOUSSEAUME, 1er vice-président de la CCPBS, à signer la présente convention.

Pour extrait conforme,

Le 1er vice-président,
Éric JOUSSEAUME

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS BIGOUDEN SUD (Finistère)